

LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Assemblée générale annuelle virtuelle
Samedi 27 mai 2023, à 9 heures, sur la plate-forme ZOOM

1. PRÉLIMINAIRES

a. Mot de bienvenue

Le président du Conseil d'administration, M. Richard Goulet, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie l'ensemble des membres. Il mentionne avoir une pensée pour Mme Marie-Hélène Deneault dont nous avons appris le récent décès. Il souligne sa longue implication au sein du mouvement scout.

Avant de commencer, il informe l'assemblée que la séance est enregistrée à des fins de rédaction du procès-verbal uniquement.

b. Réflexion

Mme Fannie Martin nous fait la lecture d'une réflexion intitulée « Les tailleurs de pierres ». Cette histoire lui fait penser à notre mouvement dans lequel nous créons un monde meilleur.

c. Présidence et secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Richard Goulet, appuyé par Dominic Descary, que

- Me François Corriveau soit nommé président d'assemblée ; et que
- Mme Mireille Boisclair soit nommée secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Maître Corriveau prend la parole pour remercier l'assemblée de cette nomination et en profite pour rappeler à l'assemblée les règles de bonne tenue d'une assemblée, incluant des précisions considérant la plateforme virtuelle.

Il propose de procéder par intentions à l'unanimité, lorsqu'il n'y a pas d'opposition, plutôt que de nécessiter un proposeur et un appuieur pour chaque résolution durant la séance.

Il nous informe aussi qu'il est souhaitable de se limiter à deux (2) interventions par personne, à moins qu'un débat suscite beaucoup d'intérêt et, à ce moment, l'assemblée pourra décider d'octroyer ou non un troisième (3^e) tour de parole.



2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

a. Vérification de la légalité de la convocation et du quorum

Le président informe l'assemblée que le quorum est atteint et que la convocation a été faite dans la conformité. L'assemblée est déclarée ouverte, il est 9h06.

b. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé de devancer le point 6. a. Présentation et réception des états financiers de l'année 2022-2023 des SMM étant donné la présence de M. Naccache.

Il est proposé de modifier le point 9. Ratification des actes du CA des SMM pour Actes du CA des SMM étant donné qu'il n'y a plus de ratification des actes depuis l'année dernière.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée générale annuelle, tel que modifié.

c. Proposition visant à dispenser l'assemblée de la lecture des procès-verbaux à adopter

Il est résolu, à l'unanimité, de dispenser l'assemblée de la lecture des procès-verbaux du 28 mai 2022.

** Le point 6. a. Présentation et réception des états financiers de l'année 2022-2023 des SMM est traité à ce moment de la séance. Pour la fluidité du procès-verbal, les notes sont souscrites à l'endroit prévu dans la chronologie initiale de l'assemblée.*

d. Adoption du procès-verbal de l'AGA conjointe du 28 mai 2022

Le président demande aux membres de se concentrer sur l'exactitude du contenu durant la séance et, s'il y a des coquilles, de les transmettre au secrétariat pour éviter d'alourdir la procédure. Il en va de même pour les autres procès-verbaux qui seront adoptés par la suite.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle conjointe du 28 mai 2022 des SMM et des B.P.SMM.

e. Adoption du procès-verbal de l'AGE des SMM du 28 mai 2022

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des SMM du 28 mai 2022.

f. Adoption du procès-verbal de l'AGE des B.P.SMM du 28 mai 2022

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des B.P.SMM du 28 mai 2022.

- g. Adoption du procès-verbal de l'AGE conjointe des SMM et des B.P.@SMM du 8 septembre 2022

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire conjointe des SMM et des B.P.@SMM du 8 septembre 2022.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a. Présentation du rapport

M. Richard Goulet informe que le rapport a été déposé sur le site Internet de la Corporation. Cette année le CA a travaillé fort pour recréer les liens de confiance avec les groupes, restructurer l'organisation et simplifier les processus. Il remercie Mme Fannie Martin et le commissariat qui ont aussi travaillé très fort pour rétablir des liens de confiance avec les membres.

- Nader El-Masri demande s'il est possible d'avoir plus de détails sur les réalisations qui ont été faites au courant de l'année, le rapport étant très résumé.
- Richard Goulet mentionne que beaucoup de travail a été fait au niveau du commissariat et que le CA s'est plus affairé à « éteindre de feux » qu'à faire des réalisations à proprement dites.
- Fannie Martin mentionne qu'ils ont fait plusieurs demandes de subventions et qu'il y a le retour des activités de district tel que salon service et les brunchs de solidarité. D'autres événements au niveau du national et un suivi de la comptabilité avec Sophie McKenna et Elise Thériault qui offre du soutien, ainsi que toute la gestion autour de la vente du Rucher incluant le ménage et de tri dans les archives.
- Richard précise qu'il y a beaucoup de travail fait pour rétablir les liens avec l'ASC.
- Jean-Daniel Goulet demande quels éléments ont été améliorés avec l'ASC ?
- Richard Goulet mentionne entre autres les relations plus harmonieuses avec l'instance et que le point de friction principal concerne les cotisations.

b. Adoption du dépôt du rapport

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le dépôt du rapport du président des SMM.

4. RAPPORT DE LA DIRECTION ET BILAN DES ACTIVITÉS

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Fannie Martin souligne la présence d'invités du pallier national, du district de la Montérégie, de la Coopérative le Bivouac et de la Fondation LC.

a. Présentation du rapport annuel 2022-2023

- Fannie Martin présente globalement les travaux faits par le commissariat cette année. Par exemple, les VAJ sont maintenant accessibles en ligne. Mme Gisèle Deschênes fait un beau travail au niveau des conformités.

Sabine Kadé a pris la relève au niveau des formations. Nader El-Masri, Lucie David et Martin Dubrule sont sollicités pour le support aux groupes ainsi que les décorations.

Elle souhaite remercier toutes ces personnes ainsi que toute l'équipe de formation.

Elle souligne aussi le travail d'Anne Elizabeth Home, aujourd'hui décédée, qui l'a beaucoup soutenue dans ses débuts.

Il y a le retour des activités de district, tel que le Gala d'excellence qui aura lieu la semaine prochaine.

Ce qui est le plus difficile aux SMM c'est de traiter les plaintes, les litiges ou les cas d'abus qui doivent être répondus très rapidement. Elle souligne à ce sujet l'aide de M. Guy D'Aoust.

Finalement, elle mentionne le travail de l'ASSOCIÉ pour le ménage dans la comptabilité ainsi que la reprise des communications par Marie-Hélène Piaud.

Cette année, elle souhaite remettre sur pied les camps et activités de branches tels que le Chevalier Parangon, le Camp Aiglon et pour les autres branches aussi.

Elle remercie le CA pour sa collaboration.

Augmentation de 2339 à 2787 jeunes cette année et il y a peu de routiers.

Elle nous présente le calendrier des activités pour l'année 2023-2024. Elle doit faire la commande de calendriers d'ici le 31 mai alors les groupes doivent lui transmettre leur commande.

Les réunions du CA ne sont pas au calendrier car ils attendent l'arrivée des nouveaux membres avant de l'établir.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE RAPPORT ANNUEL :

- Jean-Daniel Goulet demande si le district a l'intention de discuter de la situation des routiers soit pour la branche, soit pour les unités déjà existantes ?
- Fannie Martin mentionne qu'il n'y a pas d'information pour l'instant. Pour ce qui est de la cotisation, à savoir si les jeunes devront payer même s'ils sont aussi impliqués comme adultes, pour l'instant c'est oui.
- Fannie Martin prend quelques instants pour offrir ses condoléances aux gens qui ont travaillé avec Marie-Hélène Deneault. Les informations au sujet des funérailles suivront prochainement.
- Nader El-Masri mentionne qu'il a discuté avec Mme Isabelle Dufresne-Lienert de l'ASC au sujet des routiers et des politiques en lien avec leur statut jeune dans le mouvement. Il est inquiet que

si la situation ne change pas, les routiers seront possiblement découragés de poursuivre leur parcours jeune.

- Sabine Kadé a joint l'équipe en cours d'année au poste de commissaire scoute aux programmes des jeunes et responsable de la formation, par intérim. Pour les formations techniques, elle a dû apprendre rapidement car elle les connaissait moins. Elle en profite pour remercier Anne-Élizabeth Home, aujourd'hui décédée, et Frédéric Matte pour le soutien à ce sujet.

Le souhait du commissariat est de garder l'accent sur la qualité des formations mais aussi de mettre en place un système de reconnaissances des acquis et des équivalences pour les compétences des bénévoles. Elle remercie M. Guy Gauthier pour le soutien à ce sujet.

Pour les chefs de groupes qui rencontrent des difficultés avec le SISC, elle a contacté M. Jacques Magnan qui connaît bien cette plateforme et à qui elle peut transférer les demandes des membres. Ces derniers doivent tout de même passer par elle et non directement avec M. Magnan.

D'autres changements à venir au sujet des formations et retour de certaines en présentiel. D'ailleurs, il manque encore un formateur aux routiers si jamais cela peut intéresser quelqu'un.

Sabine Kadé souligne encore le travail acharné de Marie-Hélène Deneault qui a permis d'avancer plusieurs de ces dossiers et remercie aussi l'équipe de formateurs qui font un excellent travail d'équipe.

- Karine Hotte demande quand les formations pour les gestionnaires reviendront au calendrier.
- Sabine Kadé mentionne qu'elle y travaille, mais est encore à l'étape de reformer l'équipe à ce niveau.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le dépôt du rapport de la direction et bilan des activités.

5. RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

a. Présentation du rapport

Sophie McKenna présente globalement les finances de la Corporation.

Plusieurs choses ont été mises en place tel que suivi avec la comptabilité et plusieurs demandes de subventions.

Il y a beaucoup de travail d'équipe au sein du CA et ils se sont passé le mot d'ordre de remercier nos bénévoles pour tout le travail accompli.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE RAPPORT DE LA TRÉSORERIE :

- Julien Boudreault : Est-ce qu'il manque des gens au sein du district au niveau des opérations et combien doit-on s'attendre d'augmentation des dépenses pour pourvoir les postes ?

- Sophie McKenna mentionne que oui il faudrait un employé supplémentaire pour accomplir le travail. L'augmentation de la cotisation nous a pris de court, donc il n'y a pas eu d'embauche pour l'instant.
- Raymond Daigle : Qu'est-ce que le CA a l'intention de faire avec le don des bases ? Est-ce que ça ira à l'opérationnel ou au plein air ?
- Sophie McKenna informe qu'un comité plein air a été mis sur pied pour favoriser le scoutisme en plein air et l'argent ne devrait pas servir pour l'opérationnel.
- Richard Goulet rappelle que lors de l'AGE en 2022 il avait été décidé que cet argent serait dédié au plein air. Pour ce qui est du don de la Fondation LC, il a servi à rembourser le prêt Covid que le district avait reçu.

b. Adoption du dépôt du rapport

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le dépôt du rapport de la trésorière des SMM.

6. AFFAIRES FINANCIÈRES

a. Présentation et réception des états financiers de l'année 2022-2023 des SMM

M. Roland Naccache remercie l'assemblée de l'accueillir. Après l'examen des états financiers de la Corporation pour 2022-2023, il émet un rapport sans réserve et souligne la collaboration de l'administration comme à chaque année.

Il présente sommairement son rapport, en soulignant quelques faits importants à mentionner :

- Il y a un excédentaire de 330 000\$, dû en partie au don venant des Bases de plein air des SMM;
- Il y a une dépense significative de 150 000 \$ pour les salaires versés à l'ASSOCIÉ;
- Il y a une augmentation de l'actif net passé de 125 000\$ à 456 000\$;
- À la fin de l'exercice, il y a deux (2) procédures pendantes devant la cour du Québec pour des montants de 84 000\$ et 100 000\$ dont on ne peut prévoir le dénouement. À ce sujet, il n'y a aucune provision prévue aux états financiers.

Il est résolu, à l'unanimité, de recevoir le dépôt des états financiers de l'année 2022-2023 des Scouts du Montréal métropolitain.

Le président remercie M. Roland Naccache pour sa présentation et son temps accordé.

b. Présentation des prévisions budgétaires de l'année 2023-2024 des SMM

Sophie McKenna explique brièvement les prévisions budgétaires pour l'année à venir. Le CA souhaiterait qu'une partie des frais d'adhésion serve à payer les formations. Elle mentionne aussi un possible soutien constant avec la Fondation LC.

Richard Goulet ajoute que la cotisation de l'ASC augmentera de façon significative. Celle des SMM sera amenée à 67\$ et ne sera pas augmentée plus, malgré la discussion avec les membres. Le CA a

décidé de ne pas augmenter pour limiter au maximum les dépenses des groupes. Le CA souhaite aussi diminuer le coût de formation.

Il y a eu beaucoup de discussions au brunch pour s'assurer de partager nos préoccupations à l'ASC, mais les SMM était le seul district à s'opposer à cette augmentation.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Lyne Mousseau demande qu'on s'en tienne aux sujets prévus à l'AGA et non ouvrir les possibles débats en parlant des éventuelles représentations qui pourraient être faites.
- Nader El-Masri mentionne qu'il faut comprendre la position des SMM face à la situation de l'ASC. Il demande comment cela s'est passé lors de la présentation car les chiffres étaient disponibles en novembre et la table des présidents était seulement en mars. De novembre à mars, le CA n'a-t-il rien fait ? Cette absorption des frais cause 50 000\$ de déficit et les groupes auront aussi un manque à gagner alors qu'est-ce que le district a fait en 6 mois ? Il précise que selon lui, ce n'est pas un sujet de débat car les membres ont besoin de savoir ce qui se passe et pourquoi les choses sont faites. Les membres ont le droit de savoir.
- Richard Goulet mentionne qu'ils n'ont pas reçu les chiffres précis à l'automne, ils sont arrivés en mars et le CA n'a pas fermé les yeux à ce sujet.
- Sophie McKenna mentionne aussi le travail accompli pour la recherche d'argent. Ils ont aussi diminué les frais de formations pour soulager les groupes.
- Fannie Martin mentionne que lors des assises, les présidents de 2 autres districts ont proposé d'aider les SMM considérant que le ratio adultes/jeunes est plus élevé. Cependant, l'idée n'a pas été retenue par les autres districts.
- Sandra Rivet se questionne sur la formation gratuite. Le district ne va-t-il pas manquer d'argent s'il le fait ? De plus, ça risque de désengager les adultes dans leurs formations par sa gratuité. Comment allons-nous faire en présentiel si tout est gratuit ?
- Elise Thériault répond que le CA pense qu'en mettant la formation gratuite les groupes seront plus motivés et feront plus d'inscriptions et ainsi améliorer le ratio adultes/jeunes.
- Sandra Rivet souhaite que ça fonctionne, sinon le déficit sera immense. Elle aurait trouvé souhaitable d'investir dans les SMM en augmentant le nombre d'employés, par exemple, plutôt qu'en payant les formations. Peut-être penser à un frais minimum pour éviter un plus gros déficit, sinon ce sont les jeunes qui vont en payer le prix finalement.
- Nader El-Masri précise que si les frais de formations sont gratuits le district n'a pas d'incitatif pour pénaliser ceux qui ne se présentent pas. Il faut aussi penser aux frais globaux payés par les parents, soit l'uniforme en plus de la cotisation tout en sachant que l'ASC fait une bonne marge de profit sur les uniformes. L'ASC doit penser à ça pour les années futures. Il faut penser à la longévité des groupes et des SMM.
- Julien Boudreault mentionne qu'il serait souhaitable de trouver des solutions pour palier à la perte de la subvention qu'on recevait de la Fondation LC.

- Richard Goulet mentionne que le Rucher n'appartenait pas aux SMM, mais bien à la Fondation et il a été vendu car la Fondation LC ne pouvait plus héberger les SMM. Il y aura possiblement des discussions avec la Fondation LC à ce sujet.

7. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

M. Richard Goulet résume rapidement les modifications proposées par le CA.

Principalement, on doit retirer toutes les références aux Bases de plein air puisque la corporation a été dissoute, on doit changer le libellé pour les cotisations jeunes puis, une simplification dans la procédure pour les mises en candidature du CA.

À titre de référence, voici les modifications et les articles concernés :

- **Retrait de tout ce qui concerne les B.P.MMM.**
- **Article 11 Membres de la corporation**
 - Les membres actifs sont les adultes... et dont le nom apparaît sur les listes du recensement officiel de l'ASC (SISC) et ~~dont le groupe d'attache qui ont~~ a acquitté le montant des frais d'adhésion au moins 14 jours avant la tenue de l'assemblée, incluant les administrateurs de la Coop Le Bivouac
 - Les membres affiliés sont les groupes rassemblant une ou plusieurs unités scouts qui sont reconnues par la corporation, et dont le nom apparaît sur les listes du recensement officiel de l'ASC (SISC) ~~et qui ont acquitté le montant des frais d'adhésion selon les modalités adoptées par l'assemblée générale.~~
 - ⊖ Les jeunes filles et jeunes garçons qui répondent aux critères des membres dûment reconnus, ceci dans le cadre d'activités spéciales, ~~notamment le Trio Été, la Forteresse des Neiges...~~
- **Article 21 Comité de mise en candidature**
~~La candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae ainsi que de la recommandation signée de cinq (5) membres actifs.~~ La candidature devra être accompagnée du formulaire de mise en candidature dans la forme établie par le conseil d'administration, qui devra inclure la recommandation signée de cinq (5) membres actifs.
- **Chapitre V Conseil de direction**
 - **Retrait du chapitre**

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

- Mireille Boisclair demande pourquoi la Société honorifique est retirée de la liste des membres de la Corporation.
- Fannie Martin mentionne qu'il n'y a plus de Société honorifique depuis quelques années.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter la proposition de modifications des règlements généraux des Scouts du Montréal métropolitain telle que présentée.

- Dominic Descary souhaite revenir sur le point 6. Il se questionne à savoir pourquoi il n'y a pas eu la tenue d'une assemblée extraordinaire à la suite de la demande des membres lors du dernier Déjeuner causerie, en lien avec les affaires financières et les frais de cotisation.
- Elise Thériault indique qu'il n'y a pas eu de demande acheminée au CA via courrier recommandé, tel que prévu aux règlements généraux de la Corporation.
- Sandra Rivet demande à quelle adresse les membres peuvent-ils faire parvenir une telle demande par courrier recommandé considérant qu'il n'y a plus d'adresse pour la Corporation, le Rucher étant vendu.
- Fannie Martin précise qu'il n'y a pas d'adresse actuellement alors il faudra trouver un autre moyen.
- Sandra Rivet réitère alors sa question à savoir comment peut-on se prévaloir de ce droit de demander une AGE si on ne peut envoyer de courrier recommandé ?
- Me Corriveau informe l'assemblée qu'il est toujours possible de faire parvenir ledit courrier recommandé à l'adresse d'un des membres du CA. C'est aussi au CA de faire le suivi à ce qu'il y ait une adresse officielle pour faire office de siège social.
- Elise Thériault précise que l'objectif de cet article des règlements généraux c'est qu'il y a 2 critères pour que la demande soit conforme c'est-à-dire que la demande soit faite par trente (30) personnes ET qu'il y a une preuve de réception de la demande. Or, étant donné qu'il n'y a pas d'adresse postale pour faire un tel envoi, un message par télécopieur ou par courriel pourrait répondre à ces critères puisqu'on peut en confirmer l'envoi et la réception. Elle précise, en revange, que si l'assemblée souhaite faire une telle demande à ce moment-ci de l'année, il faut s'attendre à avoir de la difficulté à rencontrer le quorum vu la période estivale à venir.
- Nader El-Masri s'attend à ce que le CA fasse part de ses travaux aux membres pour les informer des avancés. Avec ces informations, les membres pourront décider s'ils jugent nécessaire de tenir une AGE à la fin de l'été.

Me Corriveau mentionne que nous sommes revenus sur un point antérieur de l'ordre du jour et, par conséquent, si l'assemblée veut poursuivre les discussions, elle doit procéder à un vote qui passera aux deux tiers (2/3) des voix.

L'assemblée passe au vote. La proposition est rejetée. La séance reprendra donc au point suivant.

8. CHOIX DES VÉRIFICATEURS POUR LES DEUX CORPORATIONS

a. Adoption des vérificateurs

Le CA a procédé à un appel d'offre et propose de changer de firme comptable pour les trois (3) prochaines années, entre autres parce que les frais sont moindres.

- Jean-Daniel Goulet souhaite poser une question de procédure. Il constate qu'à l'ordre du jour il n'y a pas de point Questions diverses, mais ne devrait-il pas y avoir ce point de façon statutaire ?
- M. Corriveau mentionne que ce n'est pas prévu à l'ordre du jour, mais l'assemblée pourra se prononcer à la fin des sujets prévus pour faire cet ajout.

- Jean-Daniel Goulet demande si l'ajout de ce point permettra de revenir sur un sujet déjà discuté pour « vider le point », sans y faire de nouvelles propositions.
- M. Corriveau répond qu'on ne peut contourner les règles de procédure dans un point Divers et il serait souhaitable de limiter les interventions puisqu'il n'y a pas eu de préavis sur le sujet. L'assemblée est souveraine sur sa procédure et peut toujours faire appel de la décision du président d'assemblée.
- Raymond Daigle demande la différence de coûts pour les deux (2) firmes.
- Richard Goulet répond qu'il y a une différence de 1500 \$. De plus, il est souvent recommandé de changer aux trois (3) à cinq (5) ans pour s'assurer que rien n'est oublié.

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services du cabinet comptable Désormeaux Patenaude Inc. pour la vérification des livres comptables de nos sociétés pour les trois (3) prochaines années.

9. ACTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SMM

Les actes ont été soumis aux membres, ils ont donc pu en prendre connaissance.

Il est résolu à l'unanimité de recevoir les actes du Conseil d'administration des SMM de l'année 2022-2023.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION

Marc de Roussan présente les membres du comité et le rapport de ce dernier.

Conformément aux règlements généraux relatifs à l'avis de mises en candidature, un avis a été envoyé, par courriel, dans le **Point du mardi 11 avril 2023** expédié à tous les membres adultes ce même jour, pour inviter les mises en candidature et tous les délais d'administratifs ont été respectés.

Le comité a expédié un 2^e avis, par courriel, **le lundi 1^{er} mai 2023**, pour informer les membres des noms des personnes mises en candidature pour des postes à pourvoir au sein du Conseil d'administration. Conformément aux règlements généraux et selon les délais prescrit, le 1^{er} mai, le comité a fait savoir qu'il avait reçu les candidatures suivantes :

- Pour les postes de membres actifs parmi les chefs d'unité et les animateurs.trices, mandats de deux (2) ans, dont au moins un (1) homme :
 - Richard Goulet, animateur, 150^e troupe Phoenix Notre-Dame-d'Anjou, pour un mandat de deux (2) ans.
- Pour les postes de membres de la communauté, deux mandats de deux (2) ans et un mandat d'un (1) an, dont au moins une (1) femme et un (1) homme :
 - Elise Thériault, pour un mandat d'un (1) an;
 - Erwan Picard, pour un mandat de deux (2) ans.

Dans les quinze jours qui suivaient l'avis des mises en candidature expédié le 1^{er} mai 2023, en l'occurrence entre le mardi 2 mai et le mardi 16 mai 2023, seuls les membres actifs avaient le droit de soumettre des candidatures au comité de mise en candidature. Aucune candidature ne pouvant être reçue après cette date Or, pendant les quinze (15) jours qui ont suivi le 2^e avis expédié le 1^{er} mai 2023, le comité a reçu les candidatures suivantes :

- Pour le poste de membre actif parmi les chefs d'unité et les animateurs.trices, mandats de deux (2) ans :
 - Nathalie Daoust, chef d'unité, 155^e troupe Les Condors Sainte-Germaine-Cousin, pour un mandat de deux (2) ans.
- Pour les postes de membres actifs parmi tous les membres du district, mandat d'un (1) an et mandat de deux (2) ans, dont au moins une (1) femme :
 - Léa Sultanem, animatrice, 246^e clan Scout Melkite Bois de Boulogne, pour un mandat d'un (1) an.

SONT DONC DÉCLARÉS ÉLUS PAR ACCLAMATION :

- Mme Nathalie Daoust;
- M. Richard Goulet;
- M. Erwan Picard;
- Mme Léa Sultanem;
- Mme Elise Thériault.

Toutes nos félicitations aux personnes élues. Le comité leur avait demandé qu'ils prennent 2 minutes pour se présenter chacun leur tour. Mme Nathalie Daoust, M. Richard Goulet, M. Erwan Picard et Mme Elise Thériault étant présents, ils ont pu se présenter. Mme Léa Sultanem étant absente, un membre de son groupe nous lit un texte qu'elle a rédigé pour se présenter.

Me Corriveau félicite les élus et les remercie de s'être présentés.

Il est demandé d'ajouter un point à l'ordre du jour : Questions diverses.

Elise Thériault mentionne que dans ce point, il n'est pas possible de « vider un point » comme il a été demandé plus tôt par un membre.

Il est résolu, à l'unanimité, d'ajouter le point Questions diverses à l'ordre du jour déjà établi.

Mireille Boisclair mentionne aux membres qu'elle considère qu'il n'est pas acceptable de mettre de la pression sur les membres quant à la durée de l'assemblée générale. Il est vrai qu'il est souhaitable qu'on ne s'éternise pas et qu'on finisse dans un délai raisonnable et il est tout en l'honneur du CA de tendre vers cette vision. Cela étant dit, l'assemblée n'a pas à se faire dire qu'elle ne devrait pas discuter d'un sujet sous prétexte que l'échéance souhaitée par le CA ne sera pas respectée dans ce cas. L'assemblée ne doit pas avoir l'impression qu'elle doit s'empêcher de parler.

Fannie Martin mentionne qu'elle avait oublié de remercier M. Frédéric Matte pour l'aide qu'il a apportée au niveau de l'informatique.

11. REMERCIEMENTS ET MOT DE LA FIN

a. **Mot de la Fondation LC**

Fannie Martin fait la lecture d'un mot de M. Marc Charawi en lien avec la transition de la Fondation, incluant la mise en vente des deux (2) condos. Il explique les raisons de cette vente. Lorsque que la vente sera effective, la Fondation et les SMM se pencheront sur la suite des choses.

b. **Mot de la Coopérative le Bivouac**

Sophie Lafleur se présente, au nom de la Présidente, pour un message de la Coopérative. Étant donné la vente des magasins, les activités commerciales de la Coopérative sont en pause. Elle va tout de même continuer à supporter les SMM lors d'événements tels que les salons service, galas d'excellence et brunchs de solidarité. Les dernières ristournes seront versées prochainement.

c. **Mot de l'Association des Scouts du Canada**

Manon Lapointe présidente de l'ASC remercie tout le monde d'être présents ici, malgré qu'on soit un samedi et avec la belle température à l'extérieur parce que l'opinion de tous compte.

Les membres du CA de l'Association sont très conscients des changements qu'ils ont faits et que ça va amener des incompréhensions et des questionnements chez les membres. Ces derniers sont d'ailleurs invités à les transmettre à l'ASC via le CA des SMM.

Les employés au National sont nombreux, mais nécessaires. La majorité de ces employés sont nouveaux. Ils ont une équipe dynamique et motivée, et veulent augmenter la notoriété de l'ASC pour pouvoir aller chercher plus d'aide financière. Cela permet aussi de relever les grands défis qui s'en viennent, tels que la Loi 25. L'ASC souhaite aider les groupes à ce sujet.

Présentement, l'Association a beaucoup de litiges et de plaintes à traiter vu qu'elle gère 11 districts. L'ASC voit ce que les districts font car ils sont aussi sur le terrain et prennent en considération les commentaires des membres. Durant les deux dernières années il y a eu une augmentation des rencontres avec les présidents de district et des communications envoyées aux membres. Elle nous informe qu'ils sont présents pour nous et restent ouverts à discuter si les membres en ressentent le besoin.

Mot de la fin : Richard Goulet remercie tous les membres qui étaient présents aujourd'hui. Il remercie M. David Cummings, vice-président lors des deux (2) dernières années, qui quitte le CA cette année. Il remercie aussi Mme Fannie Martin pour tout le bon travail qu'elle a fait et qui a probablement permis de garder certains membres sur le CA. Il souhaite à tous une bonne journée.

Me Corriveau termine en remerciant l'assemblée de l'avoir accueilli encore cette année et les membres d'avoir été présents. Il en profite pour souligner l'efficacité de l'assemblée, la discipline et la participation très organisée.

12.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée, il est 11h25.

La secrétaire d'assemblée,

A handwritten signature in black ink, reading "Mireille Boisclair". The signature is fluid and cursive, with the first name "Mireille" and the last name "Boisclair" clearly distinguishable.

Mireille Boisclair

LES SCOUTS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Assemblée générale annuelle virtuelle
Samedi 27 mai 2023, à 9 heures, sur la plate-forme ZOOM

Présences à l'AGA des SMM du 27 mai 2023 :

1. Abou Azar, Valérie	Présidente, 253e Saint-Maron
2. Abou-Mourad, Rony	Chef d'unité, 246e Scout Melkite Bois de Boulogne
3. Ashkir, Alexandre	Chef d'unité, 252 ^e Notre-Dame-de-l'Annonciation
4. Atamian, Sarine Nayirie	Animatrice, 276 ^e U.G.A.B.
5. Bédard, Martin	Chef de groupe, 266 ^e Pointe-de-l'Île
6. Bedwani, Jean-Luc	Membre CA SMM
7. Blaudin de Thé, Julie	Chef de groupe, 1er groupe Saint-Jean-Berchmans
8. Boisclair, Mireille	Secrétaire, 205e Saint-Elzéar
9. Bouchard, Gabriel	Chef de groupe, 71e Laval-des-Rapides
10. Boudreault, Julien	Président, 103e Saint-André-Apôtre
11. Caron, Jean-Marcel	Animateur, 150 ^e Notre-Dame-d'Anjou
12. Casaubon, Viviane	Animatrice, 150e Notre-Dame-d'Anjou
13. Comtois, Marc	Animateur, 103 ^e Saint-André-Apôtre
14. Coursol, Félix	Chef d'unité, 225e Saint-Isaac-Jogues
15. Cummings, David	Vice-président CA SMM
16. Dagenais, Amélie	Présidente, 155e Sainte-Germaine-Cousin
17. Daigle, Raymond	Président, 122e Marie-Reine-de-la-Paix
18. Daoust, Jacques	Chef de groupe, 155e Sainte-Germaine-Cousin
19. Daoust, Nathalie	Chef d'unité, 155 ^e Sainte-Germaine-Cousin
20. Descary, Dominic	Chef d'unité, 64e La Petite Nation de Sainte-Rose
21. Dumont, Sébastien	Chef de groupe, 225e Saint-Isaac-Jogues
22. El-Masri, Nader	Commissaire de regroupement
23. Gauthier, Guy G	Formateur, Équipes du district SMM
24. Germain, Laurianne	Chef de groupe, 103 ^e Saint-André-Apôtre
25. Gervais, Melissa	Chef d'unité, 150e Notre-Dame-d'Anjou
26. Goulet, Jean-Daniel	Chef d'unité, 212e Sainte-Bibiane
27. Goulet, Émilie	Animatrice, 212e Sainte-Bibiane
28. Goulet, Richard	Président CA SMM
29. Hotte, Katherine	Administratrice, 150 ^e Notre-Dame-d'Anjou
30. Kadé, Sabine	Commissaire scout adjointe, formation et programme des jeunes
31. Kordlouie, Alexandre	Chef de groupe, 132e Ste-Catherine-de-Sienne
32. Labonté, Louise	Chef de groupe, 150e Notre-Dame-d'Anjou
33. Lafleur, Sophie	Formatrice et commissaire de branche SMM
34. Lalonde, Mario	Animateur, 230e Saint-Antoine-Marie-Claret

35. Landais, Gabrielle-Jade	Chef d'unité, 212e Sainte-Bibiane
36. Laporte-Desmarais, Sarah	Chef d'unité, 150e Notre-Dame-d'Anjou
37. Latreille, Julien	Animateur, 212e Sainte-Bibiane
38. Magnan, Jacques	Formateur et gestionnaire du SISC SMM
39. Marchand, Joanne	Trésorière, 155e Sainte-Germaine-Cousin
40. Marquette, Céline	Chef de groupe, 64e La Petite Nation de Sainte-Rose
41. Matte, Frédéric	Chef d'unité, 205e Saint-Elzéar
42. McKenna, Sophie	Trésorière CA SMM
43. Mc Mahon, Mathilde	Trésorière, 266e Pointe de l'Île
44. Mousseau, Lyne	Chef de groupe, 230e Saint-Antoine-Marie-Claret
45. Naoum, Alexandre	Chef de groupe, 246e Scout Melkite Bois-de-Boulogne
46. Paquette-Raymond, Elizabeth	Chef de groupe adjointe, 183e Des Rapides Lasalle
47. Paquin, Nathalie	Chef de groupe adjointe, 150e Notre-Dame-d'Anjou
48. Picard, Erwan	Membre CA SMM
49. Raposo-Pacheco, Eulalia	Animatrice, 212e Sainte-Bibiane
50. Rioux, Gabrielle	Animatrice responsable, 150e Notre-Dame d'Anjou
51. Rivet, Sandra	Chef de groupe, 212e Sainte-Bibiane
52. Sabongui, Joseph Kamil	Chef de groupe, 282e Notre-Dame d'Égypte
53. Sabourin, Karyne	Chef de groupe, 181e Saint-Théophile
54. Sayeh, Chadi	Chef de groupe, 253e Saint-Maron
55. Thériault, Elise	Secrétaire CA SMM
56. Tooma, Nadia	Chef de groupe, 252e Notre-Dame-de-l'Annonciation

Observateurs.trices :

1. Corriveau, Claire-Marie	Sœur de Me Corriveau
2. D'Aoust, Guy	Directeur adjoint, Association des Scouts du Canada
3. De Roussan, Marc	Président, Comité mise en candidature SMM
4. Deschênes, Gisèle	Adjointe administrative SMM
5. Duval, Vincent	Commissaire de district de la Montérégie
6. Fafard, Stéphanie	Membre, Comité de mise en candidature SMM
7. Lapointe, Manon	Présidente, Association des Scouts du Canada
8. Martin, Fannie	Commissaire de district
9. Naccache, Roland	Vérificateur comptable, Naccache & Venne
10. O'Leary, Sabrina	Adjointe administrative, L'Associé

Président d'assemblée : Corriveau, François

Secrétaire d'assemblée : Boisclair, Mireille